

# Séance du Conseil Municipal du 6 avril 2010

## Compte rendu

### Ordre du jour :

1. Budget primitif 2010
2. Taux d'imposition 2010
3. Maîtrise d'œuvre « Aménagement espaces publics/passerelles »
4. Accessibilité voirie, E R P : validation du périmètre
5. Point sur les travaux
6. Questions diverses
  - Convention Atesat
  - Convention entretien (domaine public routier départemental)

**Présents** : MM LOUBON, COT, DESPAX, MORVAN, PIMOUNET, DUMONT, ANE, GINESTET, LAPEYRE, Mmes BEYRIA, BASSAT, MARCHESIN, GHILARDI.

Mme MARRE, receveur municipal

**Absents/Excusés** : MM PELLIS, BOUCHARD, LABATUT, Mmes DESCOUS, CAILLE, MAGNOAC.

Pouvoir : Mr Pellis à Mr Cot, Mr Bouchard à Mr Ginestet

Mme Christine BEYRIA est nommée secrétaire de séance

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 24 février 2010

### **1. Budget primitif 2010**

Mr le Maire présente le projet de budget 2010.

#### Section de fonctionnement

Dépenses : 1 152 896 €

Recettes : 1 279 214 € Résultat reporté : 249 287 €

Charges à caractère général : le poste frais d'électricité doit être maîtrisé ; il convient de trouver des solutions pour économiser ces frais.

Charges de personnel : augmentation due principalement au poste « agents non titulaires » (remplacement et agents CAE sur année pleine) ; le personnel saisonnier au service technique étant de 2 cdd de 1 mois chacun.

Au niveau subventions aux associations, les modifications apportées sont :

Harmonie de Save (école de musique) 3100 € (compensation salaire de Mr Sansas)

Save détente (Club GV) 200 € Restos du cœur 400 € OFC 4000 € Croix Rouge 400 €

Chorale du Savès 200 € Amis de la Maison du Livre (spectacles Juillet) 6000 € (transfert subvention PJE)

Subventions à titre exceptionnel : Acacia (projet culturel école) 1000€, Syndicat d'initiative (réception Rétonfey) 1000 €.

Les autres subventions sont reconduites.

#### Section d'investissement

Elle s'équilibre pour un montant de 1 345 298 € dont :

en dépenses :

- 203 100 € remboursement d'emprunts
- 1 042 871 € de travaux d'investissement

et en recettes :

- 181 365 € subventions
- 75 000 € vente du hangar (ancienne station)

Le versement anticipé du FCTVA est pérennisé.

Fiscalité :

Mr Loubon et Mme Marre apportent des précisions quant à la réforme de la fiscalité locale et notamment en matière de taxe professionnelle.

Mr le Maire propose de ne pas augmenter la part communale dans la fiscalité locale et de voter les taux d'imposition identiques à ceux de 2009.

Après vote (Oui : 14 Blanc : 1), le budget primitif 2010 est adopté.

## **2. Taux d'imposition 2010**

Vu le budget présenté, le conseil décide de reconduire les taux 2009 soit :

(Vote : Oui 15)

Taxe d'habitation	10.30 %
Taxe foncier bâti	13.00 %
Taxe foncier non bâti	52.96 %
Taxe professionnelle (taux relais CFE)	7.07 %

## **3. Maîtrise d'œuvre « Aménagement espaces publics/passerelles »**

Mr Despax donne le compte rendu de la consultation et de l'analyse des offres effectuée avec la collaboration de Mr Poule du CAUE.

L'offre de Mme Juliette FAVARON, architecte, a été retenue pour un montant de 53 447.50€ ht dont 13 490.83 € pour la tranche ferme et 39 956.68 € pour la tranche conditionnelle.

## **4. Accessibilité voirie, E R P : validation du périmètre**

Mr Morvan donne le compte rendu de la 1<sup>ère</sup> réunion du comité de suivi qui a eu lieu le 12 mars. Le comité de suivi composé d'élus et de représentants d'associations a établi et validé le périmètre d'études qui doit être approuvé par le conseil.

Après examen, le conseil approuve le périmètre d'études.

Le lancement de l'étude pourra débuter après le délai de 1 mois d'affichage de la délibération d'approbation.

## **5. Point sur les travaux**

Mr Loubon informe le conseil que la consultation pour le choix du maître d'œuvre pour la restauration de la toiture de la cathédrale a été lancée avec l'aide de Mr Calmettes de la Drac.

Compte rendu par Mr Cot :

- piliers halle, abribus, Elagage arbres, remise en état des terrains d'entraînement, débroussaillage, désherbage (ville et cités), nettoyage cimetière

Travaux à venir : Aménagement des différentes aires de containers, plantations fleurissement ville, préparation diverses manifestations

#### Programme travaux Eclairage public

Plusieurs dossiers ont été étudiés par le Syndicat d'électrification et examinés par la commission :

- l'enfouissement des réseaux aériens sur tout le centre ville (secteur cathédrale ainsi que Saint Adoure). Mr Cot tient à rappeler que les travaux d'enfouissement du réseau sont subventionnés à hauteur de 100% au niveau du syndicat.

- dossier étude menée pour le centre historique

Enfouissement des différents syphons traversant les rues et remplacement des lampes vétustes (par des lanternes type place cathédrale en fer forgé noire aux normes actuelles.

Accord du conseil pour la réalisation par tranches avec une inscription pour 2010 de 15 000 € ; les secteurs retenus seraient : place de la cathédrale, rue République plus certaines rues en fonction des travaux voirie réalisés par la communauté)

Eclairage rues St Adoure et Lascanaouères : Devis 36 470 € ht (à charge commune 25 529€)

Eclairage abri bus : devis 6774€ (à charge commune 4742 €)

Remplacement lampes existantes (secteur Ramondère) : remplacement progressif des globes existants par un modèle plus adapté aux normes actuelles, les mâts seront repeints. Prévision de 15 lampes pour 2010 pour un coût de 7500 € (lampes basses consommation).

#### Travaux salle de la mairie

Présentation des devis peinture, ponçage du sol pour les salles du conseil et des commissions.

Après examen des différents devis, la commission a retenu:

Peinture : Mr Corallo 6174.71 €ttc Ponçage du sol : Mr Zanette Joël 3775 €ttc

Il est précisé que le carrelage devra subir un traitement après le ponçage.

L'éclairage existant sera remplacé par des lustres.

Fournitures diverses Rideaux/ Chaises : 600 € environ

Mme Marchesin s'interroge sur la programmation et la réalisation de ces travaux : pas de réflexion dans la globalité, système de chauffage. Mme Ghilardi demande des précisions sur la prestation peinture.

Mr Cot répond que le remplacement des radiateurs est à l'étude et en cours de chiffrage.

Quant aux travaux de peinture, les devis sont conformes à la demande faite lors de la consultation ; c'est-à-dire couche d'impression + 2 couches de peinture pour le support tissu.

Vote pour la réalisation de ces travaux : Oui : 10 Non : 3 Blanc : 2

#### Mise aux normes poteaux de buts (rugby, football, basket ball)

Mr Cot présente les différents devis examinés par la commission, concernant le chiffrage :

- des buts de football amovibles avec fourreaux à sceller, mâts arrières avec fourreaux, système de relevage filet
- des buts de rugby amovibles avec fourreaux à sceller
- des buts de baskets muraux

PCV collectivités            4 830.88 €ttc

Casal sport                    5 427.13 €ttc

Urba sport                     4 787.59 €ttc

Le devis de la société Urba sport est retenue.

#### Travaux effacement réseau Télécom

Travaux liés avec le renforcement basse tension du poste P7 Trois rois dont le montant à la charge de la commune est de 2302 €ttc. Accord du conseil.

#### Réfection sol de la salle polyvalente

Mr Morvan donne le compte rendu de la consultation et de l'analyse des offres effectuée avec MM Cot, Ané et Pimounet.

7 entreprises ont répondu. Compte tenu de la configuration du sol existant, la solution de base a été retenue. La commission a retenue l'entreprise MALET pour un montant de 22 450 € HT. Les travaux doivent être réalisés durant le mois de juillet (délai 15 jours)

### **6. Questions diverses**

#### Convention Atesat

Accord est donné pour le renouvellement de la convention ATESAT avec la DDT.

#### Convention entretien (domaine public routier départemental)

Mr le Maire informe le conseil de la mise à jour de la convention d'entretien du routier départemental ; celle-ci a pour objet de préciser les modalités d'intervention, de financement et de responsabilité entre le département et la commune en matière d'entretien de la voirie départementale et de ses dépendances.

La séance est levée à 23 h 30